FICHE D'INSCRIPTION

A retourner à : SWIMCENTER Royan, 3 Rue Henri Matisse, 17200 ROYAN

NOM : _____
Prénom : _____
Date de Naissance : _____/_____/_____
Adresse : _____

_____

C.P : _____ **Ville :** _____
Téléphone : _____/_____/_____/_____/_____
Portable : _____/_____/_____/_____/_____
NB : le n° de téléphone nous permet de vous prévenir en cas d'annulation ou de report d'un cours
E-mail : _____
Comment avez-vous connu Swimcenter : ☐ Flyer ☐ Affichage ☐ Internet ☐ Bouche à oreille ☐ Facebook ☐ En passant devant ☐ Autre (préciser) : _____

☐ **En cochant cette case vous autorisez le Swimcenter à vous communiquer les modifications de planning et les nouveautés régulièrement.**

Problème(s) de santé : _____
Allergies : _____
Traitements utilisés : _____
Personne à appeler en cas d'urgence : _____
Numéro (obligatoire) : ____/____/____/____/____
Un certificat médical de moins de 3 mois vous sera demandé.

Votre choix	Cartes de séances (collectif)	Tarifs
	5 séances	70 €
	10 séances	130 €
	20 séances	240 €
	30 séances	330 €
	50 séances	500 €
	100 séances	900 €
Votre choix	**Cartes de séances (libre accès)**	**Tarifs**
	5 séances	33 €
	10 séances	50 €
	30 séances	138 €

Votre choix	Abonnement 3 séances / semaine	Tarifs
	1 mois	76 €
	3 mois	168 €
	12 mois	576 €
	Prél. mensuel, engagement de 4 mois minimum	50€ /mois

(1) *Aqua'Gym illimité : Mouv, Aéro, Train et Step.*
(2) *Accès 1 fois / jour maximum*

En supplément : Frais d'adhésion 8 € (annuel) et carte magnétique 10 € (une seule fois, sauf en cas de perte)

Je règle en ☐ Espèce ☐ Chèque à l'ordre de SARL BOUGE TA SANTÉ ☐ CB ☐ Prélèvement

☐ **Je certifie exacte les informations communiquées ci-dessus, et avoir pris connaissances des conditions générales de vente et du règlement intérieur.**

Date et signature :

Swimcenter Royan – Tél : 05.46.23.78.07 – Email : swimcenterroyan@gmail.com
SARL Bouge ta santé (SIRET RCS Royan 79385832500020)
20 avenue Emila Zola – Royan (17200)
www.swimcenter.fr
Membre du réseau SWIMCENTER intervenant en qualité de commerçant indépendant

Conditions générales d'abonnement au SWIMCENTER

Article 1 – Objet

1.1 Les présentes conditions générales d'abonnement sportif (ci-après les « CG ») s'appliquent dans leur intégralité et constituent les conditions essentielles et déterminantes de toute offre d'abonnement sportif par la société Bouge ta santé, 20 avenue Emile Zola 17200 Royan, pour le SWIMCENTER situé *3 Rue Henri Matisse 17200 Royan* (ci-après « SWIMCENTER ») au client consommateur, majeur à la date de souscription de l'abonnement ou mineur, s'il justifie d'une autorisation parentale signée par son représentant légal (ci-après « le Client »).

1.2 Le fait de s'abonner implique l'acceptation et l'application sans réserves des CG. SWIMCENTER se réserve le droit de modifier les CG à tout moment, auquel cas la nouvelle version sera soumise au Client pour acceptation. À défaut d'acceptation, le Client pourra mettre fin, sans frais, au contrat appliquant les nouvelles CG. Le fait, pour SWIMCENTER, de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une quelconque clause des CG, ne saurait être interprété comme une renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'ensemble des clauses. Si l'une des clauses des CG se trouve nulle ou annulée pour une quelconque raison que ce soit, les autres clauses n'en seront pas affectées et les parties devront dans la mesure du possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des présentes.

1.3 La forme et les modalités particulières d'exécution de l'abonnement ou du forfait choisi par le Client sont prévues au bulletin d'abonnement (ci-après le « Bulletin »). La liste des cours proposé par SWIMCENTER ainsi que les horaires sont prévus à l'Annexe I. En cas de contradiction entre les CG et le Bulletin, le Bulletin prévaudra. Le contrat d'abonnement est constitué des CG, du Bulletin et de l'Annexe I (ci-après l'« Abonnement »).

Article 2 – Souscription

2.1 L'Abonnement est souscrit par le Client auprès de SWIMCENTER après s'être vu remettre un Bulletin établi en deux exemplaires qui devra être complété et signé. Aucune demande d'Abonnement ne sera acceptée par SWIMCENTER pour tout Client mineur ne justifiant pas d'autorisation parentale.

2.2 L'Abonnement ne sera conclu qu'après remise par le Client d'un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités dispensées par SWIMCENTER datant de moins de trois mois Le Client reconnaît être informé que la contre-indication à la pratique d'un sport peut avoir des conséquences graves pour la santé.

Par la signature du présent contrat, le Client déclare qu'une visite médicale préalable a été réalisée et qu'aucune contre-indication à la pratique des activités proposées par SWIMCENTER n'a été détectée.

2.3 Le Client devra fournir chaque année, avant chaque date anniversaire du contrat et dans un délai maximal de quinze jours précédant cette date, un nouveau certificat médical d'aptitude à la pratique des activités dispensées dans le SWIMCENTER datant de moins de trois mois. Dans le cas où le certificat médical n'aurait pas été fourni par le Client dans le délai imparti, l'Abonnement sera suspendu de plein droit jusqu'à fourniture dudit certificat par SWIMCENTER.

Article 3 – Contenu, forme et durée de l'abonnement

3.1 SWIMCENTER est ouvert aux horaires indiqués à l'Annexe I. Ces horaires sont susceptibles de modification notamment pendant les périodes de vacances scolaires, en cas de maintenance, de travaux, de formation ou toute autre intervention sur les équipements de SWIMCENTER. Le Client sera informé des modifications éventuelles des horaires par voie d'affichage dans les locaux de SWIMCENTER. En cas de modification permanente des horaires, le Client peut demander la résiliation du contrat aux conditions prévues à l'article 5.

3.2 L'Abonnement souscrit auprès de SWIMCENTER donne un droit d'accès à l'ensemble des centres du réseau SWIMCENTER situés en France. Les cours dispensés dans le SWIMCENTER sont listés à l'Annexe I.

SWIMCENTER se réserve le droit d'annuler une séance en cas de manque de personnel ou dans le cas où moins de trois personnes seraient inscrites. Dans ce cas, la séance ne sera pas décomptée au Client. Le Client en sera informé par mail et/ou par téléphone, s'il a accepté de laisser ses coordonnées.

3.3 Les modalités de l'Abonnement (durée, nombre de séances, durée de validité pour les forfaits, *etc.*) sont précisées dans le Bulletin. L'Abonnement peut être souscrit pour une durée limitée, pour une durée indéterminée ou par forfait.

3.3 Les abonnements à durée limitée sont conclus pour la durée indiquée dans le Bulletin. À l'issue de cette période, le Client sera libre de conclure un nouveau contrat mais le contrat initial ne pourra pas être reconduit.

Les abonnements à durée indéterminée sont conclus avec une période minimale d'engagement de quatre mois. Au-delà de la période minimale de quatre mois, l'Abonnement se poursuit pour une durée indéterminée avec paiements mensuels aux conditions tarifaires souscrites, sous réserve de la résiliation de l'abonnement dans les conditions prévues à l'article 5. Quel que soit le jour de conclusion de l'Abonnement, la période d'engagement se termine le dernier jour du mois civil en cours. Le premier mois de l'Abonnement sera facturé au prorata à compter du jour de conclusion de l'Abonnement. La durée de validité des forfaits est indiquée au Bulletin.

3.4 Le type d'Abonnement souscrit ne peut être modifié pendant la durée de validité du contrat, sauf accord exprès et préalable de SWIMCENTER.

Article 4 – Paiement

4.1 Les tarifs indiqués dans le Bulletin correspondent aux tarifs pratiqués par SWIMCENTER et affichés dans les locaux de SWIMCENTER au moment de la souscription de l'Abonnement par le Client.

Outre le prix de l'abonnement, le Client devra s'acquitter, au jour de la conclusion de l'Abonnement, des frais annuels d'inscription de huit (8) euros dont le paiement devra être renouvelé chaque année à la date d'anniversaire du contrat ainsi que du règlement du badge d'accès de dix (10) euros.

4.2 Le règlement pourra être effectué, au choix du Client, par chèque, espèces ou prélèvement automatique.

Dans le cas d'un paiement par chèque ou espèces, l'intégralité de l'Abonnement devra alors être payée à la date de conclusion de l'Abonnement.

Dans le cas d'un règlement par prélèvement automatique, l'Abonnement sera prélevé mensuellement à la date du jour indiqué sur le bulletin.

En cas de changement de domiciliation bancaire (changement d'agence ou de compte), le Client s'engage à en informer SWIMCENTER, par écrit au moins trois semaines avant la date de prélèvement. Le Client devra alors signer une nouvelle demande de prélèvement et remettre un nouveau relevé d'identité bancaire à SWIMCENTER.

En cas de défaut de paiement, l'accès au SWIMCENTER est suspendu jusqu'au règlement complet des sommes.

Si les sommes dues ne sont pas réglées dans les quinze (15) jours suivant la réception d'un courrier de mise en demeure, SWIMCENTER se réserve le droit de résilier l'Abonnement aux torts exclusifs du Client.

Article 5 – Résiliation

5.1. Sauf en cas de maladie ou d'accident (sur justificatif d'inaptitude à la pratique des activités dispensées dans les centres SWIMCENTER) ou déménagement (sur justificatif de nouveau domicile ou de mutation), les abonnements à durée limitée ne peuvent pas être résiliés avant leur terme, les abonnements à durée indéterminée ne peuvent pas être résiliés avant la fin de la période minimale d'engagement de quatre mois et les forfaits ne peuvent être remboursés.

La résiliation devra être demandée par le Client par lettre recommandée avec avis de réception adressée à SWIMCENTER, accompagnée des documents justificatifs et prendra effet le dernier jour du mois civil suivant la date de réception par SWIMCENTER. Les sommes versées à l'avance par le Client pourront être remboursées à la demande du Client au prorata.

5.2. SWIMCENTER se réserve le droit de mettre fin à l'Abonnement à tout moment pour faute grave du Client. Dans ce cas, l'Abonnement prendra fin de plein droit et aux torts exclusifs du Client qui en sera informé par courrier recommandé, avec accusé de réception. Le Client se verra alors refuser l'accès à SWIMCENTER et devra restituer son badge d'accès dans un délai maximum d'un mois. À titre d'exemple, le non paiement de l'Abonnement à la date convenue et la fraude dans l'utilisation du badge d'accès sont constitutifs de fautes graves, tout comme les comportements inappropriés dans les locaux de SWIMCENTER ou les violations du Règlement intérieur.

Article 6 – Badge d'accès

6.1 Le badge d'accès est obligatoire pour accéder aux locaux de SWIMCENTER. Il est payant, nominatif, incessible et attaché à l'Abonnement. Il est non remboursable quel qu'en soit la raison y compris lors de la résiliation.

6.2 En cas de perte, de vol ou de détérioration du badge, un nouveau badge sera délivré au Client contre paiement de la somme de dix (10) euros.

Article 7 – Suspension / Prorogation

7.1 L'Abonnement pourra être suspendu à la demande du Client dans le cas où SWIMCENTER fermerait pendant plus de sept (7) jours consécutifs.

7.2 Le Client peut, en cas d'incapacité à exercer les activités proposées par SWIMCENTER, demander la suspension de son Abonnement. La demande de suspension devra être faite par écrit et accompagnée des justificatifs utiles (certificat médical d'inaptitude provisoire, justificatif professionnel). Cette demande devra préciser expressément le motif et la durée de l'incapacité à exercer les activités. Elle devra être envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception à SWIMCENTER. La demande devra être reçue par SWIMCENTER avant la fin de l'Abonnement, dans le cas contraire, elle ne pourra pas être acceptée. Dans le cas où la demande de suspension interviendrait pendant la période d'engagement minimal, la période d'engagement minimal sera également suspendue pour la même durée que la période de suspension .

7.3 La suspension prendra effet le mois suivant la réception du courrier de demande par SWIMCENTER. Les cotisations mensuelles ne seront alors pas dues pendant toute la période de suspension.

Article 8 – Droits et obligations

8.1 Le Client reconnaît avoir pris connaissance du Règlement intérieur affiché dans le SWIMCENTER et s'engage à s'y conformer sans restriction ni réserve. Toute violation du Règlement intérieur donnera au personnel de SWIMCENTER le droit d'exclure le Client. De même, tout Client dont le comportement ou l'attitude serait jugé contraire aux bonnes mœurs, ou gênant pour les autres adhérents, ou non conforme à l'Abonnement ou au Règlement intérieur pourra être exclu par le personnel de SWIMCENTER. En particulier, le Client s'interdit de circuler librement dans les locaux de SWIMCENTER sans y avoir été autorisé par un membre du personnel de SWIMCENTER et devra porter une tenue adaptée, à savoir : maillot de bain, bonnet de bain, et claquettes exclusivement réservés à l'usage de la piscine. Le Client s'engage enfin à respecter les règles d'hygiène et à ne pénétrer dans le bassin qu'après y avoir été expressément et préalablement autorisé par le coach aquatique.

8.2 Le Client devra réserver chacune de ses séances au préalable sur le site Internet dédié, par téléphone, par mail ou à l'accueil auprès du personnel compétent. L'adhérent est responsable de ses réservations, il lui appartient de vérifier l'exactitude de chacune de ses réservations (lieu, date, heure, nombre de places) sous peine de se voir décompter les séances réservées et non effectuées. Le Client pourra annuler une séance réservée au minimum 12 heures avant le début de la séance. À défaut, le Client se verra décompter le nombre de séances correspondant à sa réservation.

Article 9 – Responsabilité et Assurance

9.1 SWIMCENTER dispose d'une assurance de responsabilité professionnelle souscrite auprès de MMA, *77 cours de l'Europe 17202 Royan Cedex*, pour le territoire français.

9.2 Le Client reconnaît comprendre l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

Article 10 – Données personnelles

10.1 Sauf refus du Client, les données personnelles du Client (figurant sur le Bulletin) sont collectées par SWIMCENTER aux fins de gestion de l'Abonnement du Client, de l'envoi de newsletters concernant SWIMCENTER et le réseau auquel appartient SWIMCENTER et à des fins de réalisation de statistiques. Le traitement des données susvisées a fait l'objet d'une déclaration simplifiée à la CNIL sous le numéro « 2072875 v 0 ». Les informations relatives au Client et renseignées sur le Bulletin sont nécessaires pour l'exécution de l'Abonnement. En l'absence de renseignement du Client, des informations mentionnées au Bulletin, SWIMCENTER ne sera pas en mesure d'exécuter l'Abonnement. Aucune cession de vos données à un tiers ne sera effectuée par SWIMCENTER. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de mise à jour et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à : Bouge ta santé (Tél. : 05.46.23.78.07 Mail : swimcenterroyan@gmail.com). Toute personne dont les données personnelles sont collectées peut définir des directives, générales ou particulières, relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données personnelles après son décès. Les directives particulières peuvent être enregistrées auprès du responsable du traitement. . Les directives générales peuvent être enregistrées auprès d'un tiers de confiance numérique certifié par la CNIL.

10.2 SWIMCENTER s'engage à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la confidentialité et la sécurité des données collectées, d'empêcher qu'elles ne soient déformées ou endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Article 11 – Règlement des litiges

11.1 L'Abonnement, les relations entre les parties et l'exécution de l'Abonnement sont régis par le droit français.

11.2 Le Client a la faculté de recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle pour tout litige qui surviendrait avec SWIMCENTER.

À cet effet, le Client peut recourir au service du médiateur suivant : Commission Médiation Franchise – Consommateurs (MFC) 29 boulevard de Courcelles 75008 PARIS (Tél. : 01 53 75 22 25 6 Mail : info@franchise-fff.com)

Pour recourir à cette procédure de médiation, le Client doit au préalable adresser sa réclamation à SWIMCENTER par lettre recommandée avec accusé de réception. À défaut de réponse satisfaisante dans un délai d'un mois, le Client peut saisir le Médiateur selon les modalités prévues par ce dernier. Cette médiation est facultative, confidentielle et gratuite pour le Client, à l'exception des éventuels frais d'avocats ou d'expertise qui resteront à sa charge.

Le litige ne pourra pas être examiné par le médiateur lorsque :

- le Client ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès du SWIMCENTER par une réclamation écrite selon les modalités prévues, le cas échéant, dans l'Abonnement,
- la demande est manifestement infondée ou abusive,
- le litige a été précédemment examiné ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal,
- le Client a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du SWIMCENTER,
- le litige n'entre pas dans son champ de compétence.

En tout hypothèse, le Client pourra saisir, à son choix, les juridictions compétentes du ressort du siège social du SWIMCENTER ou les juridictions compétentes du ressort de son domicile. Dans la même hypothèse, SWIMCENTER pourra saisir les juridictions du ressort du domicile du Client.